

Comité

**LOUIS BRAILLE**

**Rassembler pour Servir**

Maison Pour Tous

249 rue Vendôme

69003 LYON

Messagerie : 06.17.04.42.26

e-mail : [comitelouisbraille@gmail.com](mailto:comitelouisbraille@gmail.com)

ECHOS.CLB novembre 2020

Bonjour à tous,

Bien que réduit en raison du peu d'activités produites par les différentes associations, j'ai le plaisir de vous adresser l'écho-CLB de novembre.

Je vous en souhaite bonne réception et bonne lecture.

Malou LOISEL

SOMMAIRE :

Contenu

<b>ECHOS.CLB novembre 2020</b> .....	<b>1</b>
<b>1) Informations du Comité Louis Braille :</b> .....	<b>2</b>
Un combat éprouvant.....	3
Décision de justice.....	3
<b>2) Culture en audiodescription et visites adaptées :</b> .....	<b>4</b>
<b>3) Informations des associations et des établissements :</b> .....	<b>4</b>
a) Informations de l'Association Valentin Haüy :.....	5
b) Informations FAF-APRIDEV :.....	6
c) Informations de Ludiversité :.....	7
e) Informations de l'UNADEV :.....	7
<b>4)Publicité :</b> .....	<b>8</b>

## 1) Informations du Comité Louis Braille :

- Nous avons appris le décès de notre ami Gabriel Chautemps, des suites d'une longue maladie.  
ses obsèques se sont déroulées le 15 juillet, au cimetière intercommunautaire de Bron, dans l'intimité familiale.  
Gabriel exerçait comme kiné à l'hôpital des Charmettes, en soins palliatifs notamment, et en libéral, dans son cabinet, quartier des Broteaux.  
Il s'était beaucoup investi dans l'Union des Masseurs Kinésithérapeutes Déficiants Visuels, dans les années 80 90.  
Nous gardons le souvenir d'un collègue agréable, et d'un professionnel très apprécié par ses patients.  
Nous avons assuré sa famille de toute notre sympathie.
- Nous avons le plaisir de vous informer que notre site Internet est opérationnel. Nous avons bénéficié des compétences de Pierre-Marie MICHELI pour le rendre accessible et du logo proposé par Roland DONZEL, nous les en remercions.  
N'hésitez pas à le consulter : [www.comitelouisbraille.com](http://www.comitelouisbraille.com)
- D'ores et déjà, réservez le jeudi 5 mai à 20 heures pour assister à une conférence animée par le Professeur Bernard CROISIL sur la mémoire et la maladie d'Alzheimer. Elle aura lieu au Centre Culturel et de la Vie Associative à Villeurbanne, si les contraintes liées au covid19 sont levées. Nous vous communiquerons les informations nécessaires ultérieurement.
- L'information qui suit s'adresse aux personnes en quête d'un réparateur de machines Perkins :  
ASSOCIATION VOIR  
5 Rue du Coteau  
38420 - Le Versoud  
Tél. : 06 74 34 99 65 (Marc Angelier)  
Tél. : 06 69 32 30 13 (Marie Oddoux)  
Mail : [reparationperkins@gmail.com](mailto:reparationperkins@gmail.com)  
Site Internet : [abracadabaille.org](http://abracadabaille.org)
- Nous reproduisons ci-dessous un article paru dans un bulletin « Handicap.fr » concernant Xavier WELLCAMP que certains d'entre vous connaissent car il a travaillé de nombreuses années à la COTOREP du Rhône avant d'être muté à Villeneuve-d'Ascq.  
Jean-Xavier Welkamp, a mené une longue bataille judiciaire contre son employeur, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du Nord, à Villeneuve-D'ascq. Victoire ! Des années plus tard, le 2 juin 2020. Elle est condamnée par le tribunal administratif de Lille pour discrimination pour n'avoir pas fait le nécessaire dans l'adaptation de son poste de travail, fait « preuve d'inertie » et « méconnu son obligation générale de protection de la santé » à la fois morale et physique. Pour une MDPH, cette situation est pour le moins « paradoxale » !  
Logiciel inutilisable ! Ce contrôleur du travail, atteint de cécité, qui travaille pour la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) est mis à disposition de la MDPH du Nord en 2006. Jusque-là, il a toujours travaillé sur des logiciels informatiques compatibles avec sa malvoyance mais le logiciel

l'odas, installé dans la plupart des MDPH de France, qui lui est imposé par le département du Nord, vient tout chambouler ; il ne reconnaît en effet pas ni Jaws ni NVDA (lecteurs d'écrans pour aveugles), ni un clavier ou une plage braille. « Je ne pouvais pas lire le contenu ou aller dans les champs d'informations. Impossible de travailler ! », explique-t-il. Faute de solutions, il est alors assigné à d'autres tâches, formant les écoutantes de la plateforme téléphonique aux mesures sur le handicap, jusqu'en 2010. Mais, dans le même temps, rien ne bouge du côté du logiciel et Jean-Xavier continue de se battre pour l'accessibilité de son poste de travail. « La MDPH ne pouvait ignorer ces difficultés, M. Welkamp ayant saisi plusieurs élus pour les informer de cette situation dès l'année 2006 », précise le jugement du tribunal de Lille.

3 ans pour une adaptation ! A la fin de l'année 2008, une société est contactée pour permettre l'adaptation du poste. Une étude ergonomique conclut qu'il est nécessaire de prévoir l'achat de différents équipements tels qu'un logiciel d'accès, un écouteur oreillette, un bloc note braille, un GPS piéton. M. Welkamp reconnaît qu'il a été doté de ce matériel financé par le Fiphfp (fonds pour l'emploi des personnes handicapées dans le public) mais qui ne rend pas le logiciel pour autant opérationnel... et seulement au bout de trois ans, ce qui présente un « caractère excessif et constitutif d'une faute », selon la justice. L'article 6 sexies de la loi du 13 juillet 1983 impose en effet de prendre les mesures appropriées au cas par cas pour permettre l'accès de chaque personne handicapée à son emploi sous réserve, d'une part, que ce handicap n'ait pas été déclaré incompatible avec l'emploi en cause et, d'autre part, que ces mesures ne constituent pas une charge disproportionnée pour le service.

### Un combat éprouvant

Éprouvé par ce combat, JX Welkamp tombe en dépression. En congé maladie de 2011 à 2013, il veut ensuite reprendre du service au sein de la MDPH mais le logiciel utilisé n'est toujours pas adapté. Par ailleurs, la présence d'une auxiliaire de vie, financée par le Fiphfp, aurait pu être envisagée mais la MDPH n'a jamais mené aucune action en ce sens. Alerté, le Défenseur des droits se prononce en sa faveur dès 2014 et se déplace même à Villeneuve-D'Ascq, intervention n'ayant pas d'effet auprès de la MDPH même si elle a néanmoins impacté favorablement la décision du tribunal. Face à cette impasse, le directeur de la MDPH demande, en 2016, à la Direccte la réintégration de son agent « ce qui correspond à une exclusion », déplore Jean-Xavier. Il contacte alors une avocate du cabinet Athon-Perez et décide de se pourvoir en justice... Il lui faudra patienter jusqu'à ce mois de juin 2020 pour qu'elle ne tranche, enfin !

Si la MDPH a tenté de reporter la responsabilité de l'aménagement de poste sur son financeur, le département, jugeant que la plainte était « mal dirigée », mais, étant son employeur, la justice a jugé que « rien ne faisait obstacle à ce que la MDPH prenne l'initiative d'une étude de faisabilité pour l'adaptation du logiciel ».

### Décision de justice

Les avocats de M. Welkamp réclament 60 970 euros pour les préjudices subis. Si le plaignant a invoqué une perte de salaire durant son congé maladie puis son mi-temps thérapeutique, de 2012 à 2014, les attestations médicales « peu circonstanciées ou se bornant à reprendre les déclarations de l'intéressé », selon le tribunal de Lille, n'ont pas été « de nature à établir qu'ils étaient imputables à l'inadaptation de ses conditions de travail ». La justice lui a finalement accordé 15 000 euros, pour préjudice moral, auxquels s'ajoutent 2 000 euros pour les frais d'avocats. Une décision qui pourrait être invoquée dans d'autres cas similaires... Confronté à ce long parcours du combattant, Jean-Xavier a déjà accompagné de nombreuses personnes handicapées dans les

méandres de l'administration... « Je n'ai pas voulu lâcher la MDPH parce qu'elle doit être exemplaire ! Je me bats pour l'avenir », conclut cet homme aujourd'hui âgé de 65 ans.

## 2) Culture en audio description et visites adaptées :

### THÉÂTRE :

Le TNP de Villeurbanne propose pour la saison 2020/2021 5 spectacles en audio description et 6 spectacles non audio décrits mais conseillés aux déficients visuels

En voici la liste ci-dessous,

Votre contact au TNP :

Sylvie Moreau, [s.moreau@tnp-villeurbanne.com](mailto:s.moreau@tnp-villeurbanne.com) , 04 78 03 30 13

Spectacles en audio description :

- Et le cœur fume encore,
- Un certain Monsieur TOKBAR,
- Le jeu des ombres,
- Two Old Women,
- Bijou bijou ne te réveille pas surtout.

Spectacles non audio décrits mais recommandés :

- Concerts de Sonia Wieder Atherton,
- Jeanne,
- Onéguine,
- Carte blanche à André Markowicz,
- Salade tomate oignons,
- L'Affaire Correra.

### MUSÉES :

Programmation des visites du bout des doigts au musée des Beaux-Arts de Lyon saison 2020-2021

Renseignements et inscriptions à l'adresse :

[leila.messai@mairie-lyon.fr](mailto:leila.messai@mairie-lyon.fr)

- Picasso, baigneuses, baigneurs  
Samedi 14 novembre, 9h30-11h 30  
Samedi 21 novembre, 9h30-11h.
- Voyage musical à l'aube du 20e siècle  
Samedi 27 mars, 10h-12h et 15h-17h.
- Hyppolite, Paul et Auguste Flandrin  
Samedi 29 mai, 9h30-11h 30  
Samedi 5 juin, 9h30-11h 30.

## 3) Informations des associations et des établissements :

## a) Informations de l'Association Valentin Haüy :

- Bon, alors on fait quoi au Comité ? On renvoie chacun à ses misères ? On vous conseille de maîtriser votre fièvre obsidionale (celle qui atteint les personnes qui subissent un siège) avec du Beaujolais ou une panoplie de préparations antidépressives ? NON, on est là, même si ce n'est pas en « présentiel » (un néologisme qui fait fureur). Les salariés vont continuer à travailler, soit en télétravail à domicile, soit en présentiel en prenant toutes les précautions sanitaires. Une permanence téléphonique sera assurée. De nombreux bénévoles se sont déjà manifestés pour dépanner ceux qui en auront besoin, que ce soit pour se procurer une canne, un équipement quelconque ou être accompagné à un rendez-vous, faire les courses essentielles etc  
Téléphonez au 04 78 52 42 90 ou 07 66 17 90 38  
Nous n'aurons pas le plaisir de vous accueillir aux bibliothèques mais les dévoués salariés ou bénévoles recevront vos demandes par téléphone ou par mail.  
L'équipe dirigeante que j'ai l'honneur de présider se concerta par Zoom ou mail. On n'est pas près de vous laisser tomber. Alors je compte sur chacun de vous pour ronger son frein avec détermination, et pourquoi pas un verre de Beaujolais pour faire passer le fromage ?  
A bientôt François Vital-Durand
  
- Pendant la période de confinement, l'équipe du comité AVH Lyon reste active.  
Une permanence téléphonique au comité (04.78.52.42.90) sera assurée du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, vous pouvez nous contacter également au 07.66.17.90.38.  
Le service accompagnement reste ouvert, pour faire des courses, pour faire une petite balade, pour remplacer un appareil défectueux ou acquérir un appareil qui pourrait faciliter le quotidien ou tout simplement de pouvoir parler à une personne pendant un petit moment, contactez-nous aux heures d'ouverture du standard ou par mail [accompagnement.lyon@avh.asso.fr](mailto:accompagnement.lyon@avh.asso.fr)  
Les bibliothèques assurent également une permanence. Vous pouvez commander vos livres :  
Pour la bibliothèque braille, par mail [biblibraille.lyon@avh.asso.fr](mailto:biblibraille.lyon@avh.asso.fr) ou par téléphone 04.78.52.42.90 le mardi après-midi.  
Pour la bibliothèque sonore, par mail [bliblisnore.lyon@avh.asso.fr](mailto:bliblisnore.lyon@avh.asso.fr) ou par téléphone 04.78.52.42.90 les lundis et jeudis après-midi.  
Tous les envois se feront par la Poste.  
Le conseil juridique et social sera assuré par téléphone 04.78.52.42.90 ou par mail [juridique.lyon@avh.asso.fr](mailto:juridique.lyon@avh.asso.fr) afin de porter assistance aux personnes en grande difficulté (hors urgences médicales).  
Pour la boutique, les commandes peuvent se faire par téléphone 04.78.52.42.90 ou par mail [boutique.lyon@avh.asso.fr](mailto:boutique.lyon@avh.asso.fr). Le petit matériel pourra être livré par des bénévoles accompagnateurs dans un périmètre raisonnable autour du comité. Pour le reste, les envois par la Poste restent possibles.  
Prenez soin de vous et à bientôt.  
cordialement  
Caroline BELMONT

-

- Le service social et juridique de l'AVH nous communique :  
Le 0 800 360 360 est un numéro vert, c'est donc un numéro gratuit. Il est mis en place par le secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées.  
Quand faire un appel à ce numéro ?
- ▶ Vous êtes en situation de handicap, vous n'avez plus de solution d'accompagnement ou de soins en raison de la crise.
- ▶ Vous êtes un aidant, vous avez besoin de soutien, et vous ne trouvez pas de relais ?
- ▶ Vous avez besoin d'appui pour reprendre vos activités habituelles.
- ▶ Vous accueillez un enfant en situation de handicap confié à l'aide sociale à l'enfance, la situation s'est dégradée pendant le confinement
  
- ▶ Et aucun de vos relais habituels ne peut répondre à vos difficultés.

## b) Informations FAF-APRIDEV :

- Pour faire suite à la demande de certains adhérents, voici ci-dessous la liste des applications bancaires accessibles vérifiées et approuvées par nos contributeurs :  
La société générale  
Boursorama Banque (banque en ligne)  
Fortuneo (banque en ligne)  
BNP Paribas  
Le Crédit Mutuel  
Le Crédit coopératif  
La Caisse d'Epargne  
Le Crédit Agricole  
La Poste (à moitié accessible)  
Une application gratuite et accessible pour gérer son budget : Linxo  
En espérant que cette information pourra vous être utile,  
Bien cordialement,  
Emilie PUIVIF, Assistante administrative
  
- Pour mieux vous servir, votre association a souhaité démarrer ses activités dès la rentrée. Or la reprise de la pandémie nous oblige à cesser toutes rencontres à l'association dès aujourd'hui, pendant au moins un mois, voire jusqu'à fin décembre. Nous vous tiendrons informés.  
Néanmoins, nous aimerions continuer de vous proposer des activités, cette fois-ci à distance. Elles pourraient prendre la forme de séances de lecture, de mots-croisés, de quiz en petits groupes, voire même de cours de yoga en ligne en ayant recours soit à Zoom soit à la conférence téléphonique utilisée pour l'AG. Si ces pistes peuvent vous correspondre, faites-le nous savoir. Laquelle de ces propositions a votre préférence ? Sinon dites-nous quelle formule vous conviendrait mieux.  
Comptant sur votre intérêt.  
Très cordialement  
Pour l'équipe FAF Apridev  
Jean-Pierre Gaillot

### c) Informations de Ludiversité :

Regroupements ludiques virtuels de Ludiversité les vendredis 6 novembre après-midi à partir de 13h30, et 20 novembre soir à 21h. Et non, le reconfinement n'aura pas raison de nous et de notre joie de vivre, car comme on sait, qui mieux que les personnes en situation de handicap savent être rodé à la capacité d'adaptation, et de nombreux valides affolés auraient bien à apprendre de nous ! Donc, nous continuerons nos regroupements ludiques par conférence téléphonique, avec un numéro et un code que je communiquerai sur inscription à [gladys.valatx@free.fr](mailto:gladys.valatx@free.fr) ou par téléphone au 04.37.28.90.52. Nous pourrions ainsi poursuivre ensemble, ou faire découvrir à de nouveaux curieux, nos petits jeux de dés ou cartes (il vous suffit d'avoir 5 dés chez vous ou l'application dice roller), ou de s'essayer à une partie de Loup garou adapté, avec des loups très modernes qui se consultent par texto et que les villageois doivent découvrir avant de se faire tous mangés, éclats de rire assurés avec alliances, trahisons, bluf, suspens et retournement de situation... rien de tel pour mettre entre parenthèses tous les soucis de la Terre quelques instants ! Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous pour un moment de pur bonheur gratuit et dans le respect de tous.

Gladys Valatx animatrice coordinatrice de Ludiversité.

### d) Informations de Point de Vue sur la Ville :

- D'ici quelque temps, toutes les stations de métro devraient être munies d'une balise sonore à l'entrée. Actuellement, sont déjà équipées les stations suivantes : BELLECOUR, CHARPENNE, GRANGE BLANCHE, GUICHARD, HOTEL-DE-Ville, SAXE-Gambetta, VIEUX LYON. La prochaine station sera MERMOZ. Par ailleurs, une application intitulée OMER est en test. Installée sur iPhone et Androïde, elle s'utilisera à l'intérieur des stations de métro pour guider les usagers vers les correspondances et les sorties. 2 sites sont déjà équipés pour la recevoir : BELLECOUR et Grange-Blanche.
- Dans le bulletin « la canne déchaînée, toutes les informations relatives à l'accessibilité sont publiées.

### e) Informations de l'UNADEV :

Chères Adhérentes, Chers Adhérents, Chers Bénéficiaires,  
Pour faire suite aux annonces du Gouvernement, et pour faire face au confinement, les équipes de l'UNADEV restent mobilisées à vos côtés.

Tous les centres d'activités de l'UNADEV restent ouverts de 9 heures à 17 heures pour répondre à vos besoins sauf le centre de Pau dont les activités se poursuivent à distance.

Les activités sportives autour de l'UNADEV sont maintenues dans un rayon de 1 km.

Toutes les activités culturelles extérieures sont annulées

Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction de la propagation du virus.

Vous trouverez en pièce jointe l'attestation d'autorisation de sortie.

Les équipes de l'association sont plus que jamais engagées à poursuivre leur mission et à trouver de nouvelles solutions d'accompagnement à distance des personnes déficientes visuelles.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le secrétariat général qui reste disponible au 05 56 33 85 50 ou par email [secretariat.general@unadev.com](mailto:secretariat.general@unadev.com)  
Prenez soins de vous et de vos proches Votre Président Marc Bolivard

4) Publicité :

BOURDEAU BASSE VISION est un service qui propose l'équipement le plus adapté aux personnes atteintes de tous types de malvoyances. Prenez rendez-vous avec nos spécialistes pour un conseil personnalisé. Un Service AUDITION est à votre disposition pour tout renseignement.

BOURDEAU OPTIQUE – 55 rue de la Charité – 69002 LYON – 04.78.37.81.07

Email: [bassevision@optique-bourdeau.com](mailto:bassevision@optique-bourdeau.com) Présentez-vous de la part du CLB, vous bénéficierez d'une réduction.